Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

No. 20

ANNONCES:

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULZ.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Promière insertion 10 centins par ligne Denxième insertion, etc ... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libéraics.

Coux qui désirent s'adresser tout particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'alnoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: 81 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la premiere Emparons-nous du sol, si nous voutous conserver notre nationalité.

J ABONNEMENT 81 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la semaine : Le crucifix outragé à l'église de Gennazano, à Rome.-Retraite à Ste-Anne de la Pocatière, sous la direction du Révérend Père Resther, de la Société de Jésus. -Discours prononce par le président du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, L. H. Massue, écr., an banquet donné à Montroal à MM. les délégués français du Crédit foucier.—Compte-rendu des délibérations de l'assemblée annuelle du Conseil d'agriculture de la Province de Québec; L. H. Massue, écr., a été élu président du Conseil d'agriculture, et l'Hon. M. J. Gaudet vice-président.

Causerie Agricole: Principes nutritifs de la plante (Suite): De l'action des stimulants sur la végétation ; de l'action de la lumière dans la végétation ; de l'action simple ou mixte de plusieurs autres corps dans la végétation.

Sujete divers : Culture du topinambour et de la betterave à sucre. - Du poulailler; accessoires nécessaires au poulailler. -Des terres incultes; quand convient-il de les mettre en état de culture ?-Apiculture : blanchissage de la ciro.

Choses et autres : L'exportation du seigle en Europe.-Fromageries à St-Hugues (comté de Bagot), à St-Joseph de la Beauce et a St-Isidore (comté Dorchester); projet d'établissement de fromageries à Montmagny et au Cap St. Ignace.

Recette: Manière de fumer les jambons, le lard et le bouf.

A nos abonnés retardataires. Malheureusement nous n'avons pas à nous félicitor de l'empressement que nos abonnés retardataires apportent au paiement de ce qu'ils nous doivent puisque dans l'espace de 15 jours nous n'avons reçu que \$10. Nons espérous que d'ici à la fin du mois nos abonnés s'empresserout d'acquitter leurs arrérages d'abonnement.-De grace, que l'on fasse la part de ce qui est du d la Gazette des Campagnes.

A NOB ... ALONNÉS ild retardataires L AU FLUS

REVUE DE LA SEMAINE

Le crucifix outragé.—Nous extrayons ce qui suit d'une lettre du correspondant à Rome de l'Absille, du Séminaire de Quebec. Le correspondant rend compte d'une visite qu'il a faite, avec ses compagnons d'études du college de la Propagande, à l'eglise de Gen-

" Il y a dans cette église un crucifix outragé. C'est une fresque qui est venerée avec beaucoup de dévotion à cause du miraclo qui s'est operé à son sujet.

"Les armées pontificales campaient dans ce village, lorsqu'un soldat, ivre et furieux à la suite de pertes considérables an jeu, entre en blasphémant dans l'égliso, se dirige vers le crucifix, brandissant son épée et le frappe de trois coups, l'un à la tête, l'autre à la poitrine et l'autre aux jambes. Mais alors, ô mer-veille! le sang s'échappe de ces tros blessures, comme si co misérable cut frappé le corps même de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le calvaire.

"A co spectacle, le sacrilège laisse tomber son épée et s'enfuit. Mais ses compagnons, témoins du crime, le poursuivent et, dans leur indignation, le mettent à mort sur le champ.

"On nous a montré l'épéc, qui est recourbée en trois, en mémoire des trois coups portés contre la sainte image; on a eu beau chercher à la redresser, elle a toujours repris la mêmo courbure, contrairement à toutes les lois de la phy-ique. Quant à la sainte image elle-même, elle porte les traces de l'action sacrilege, et on voit encore les taches du sang qui s'est echappé des blessures. "

Une retraite a été ouverte dimanche dernier à l'église de Sto Anne de la Pocatière, par le Révérend Père Resthor, de la Société de Jesus, et devra se terminer par une communion généralo de tous les paroissiens, mardi prochain.

Le Révd Père Resther a mis cetto retraite sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, dent il porte avec

lui le drapeau partout où il est demandé pour être qu'après avoir été adoptés par le lieutenant-gouverle directeur d'une retraite. C'est par le Cœur de Jésus qu'il parle et qu'il agit dans toutes les instruc tions qu'il nous donne. Nous nous sentons attires comme malgré nous, vers le Cœur de Jésus pour y opérer le salut de nos âmes, et il est tellement puissant sur nos cœurs que le Révd Père nous garantit d'avance que cette retraite sera fructueuse à chacun de nous, pour pou que nous suivions ses précieuses instructions; chacun pourra mettre sa conscience en paix et commencer une vie vraim nt chiétienne, et nous persévérerons dans nos bonnes résolutions qu'en autant que dans le cours de notre vie nos actes soient constamment unis au Cœur de Jésus.

- Nous publions ici le discours prononcé par le Président du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, I. H. Massne, écr., en réponse à un toast porté à l'agriculture, au grand banquet donné à Montréal à MM. les délegués français du Crédit Foncier:

"Appelé à répondre à l'agriculture, je vous avoucrai, messieurs, que j'accepte cet honneur avec plaisir quoique j'aurais prefere qu'un autre plus habite que moi fut charge de le faire.

" M'occupant plutôt de la vie des champs que de la culture des lettres, j'ai lieu d'espérer que ce fait sera pour moi un puissant motif pour m'engager d'avance

à réclamer votre bienveillante indulgence.

"Sans vouloir en rien déprécier les immenses avantages du commerce et de l'industrie dont on vient de parler, je me demande comment le commerce peut-il fleurir et l'industrie prospérer sans l'agriculture dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Connue de toute antiquité en Asie, elle se répandit par toute la terre et fut toujours partout honorée et considérée comme la nourrice et la bienfaitrice du genre humain. Longtemps négligée et livrée à une routine aveugle, elle a été transformée par les savantes recherches des agronomes français et anglais et par les découvertes de la chimie.

" Necessairement ce n'est pas dans un jeune pays commo le nôtre que l'on peut trouver généralement uno culturo très améliores et bien avancée, quoique depuis plusieurs années un progrès sensible se fasse centir; partout en effet on constate des améliorations et l'élan donné promet pour l'avenir. Je lisais dernidrement dans un certain rapport que les terres de la Province d'Ontario étaient plus fertiles que colles de la Province de Québec. Je ne suis pas prêt à admottre la chose; je crois que sous ce rapport nou; n'avons rien à onvier à nos voisins, nos terres valent les leurs; à la vérité, les animaux sont de meilleures races et plus beaux que les nôtres, mais il ne faut pas perdre de vue les conditions favorables du climat de l'ouest et les avantages qu'ils ont à lour disposition.

"En 1869, le gouvernement de la province de Québec nommait comme les aviseurs du commissaire d'agriculture un conseil composé de cultivateurs et d'agronômes des différentes parties de la province afin de surveiller les écoles d'agriculture, qui sont au nombre de trois, dont une anglaise et deux françaises, adoptées. et de voir à la régie des sociétés d'agriculture qui sont M. E. Gilbault propose, secondé par M. P. B. Be-au nombre de 79. Ces dernières font rapport de leurs noit M. P., que M. L. H. Massüe, M. P., et l'hon. J. opérations de l'année au Conseil qui les approuve Gaudet soient réélus président et vice-président du en touq ou en partie, suivant les circonstances. Les ré-Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. glements passes par le conseil ne deviennent en force Adopté.

neur en conseil et, soit dit en passant, ses suggestions ne recoivent pas toujours l'appui di ministre.

"Un autre de ses devoirs est d'org niser, conjointement avec les conseils des ar's et manuf ctures des expositions industrielles et agricoles dont la dernière a en lieu en sentembre dernier et qui, au dire de tous, a été un véritable succès.

"Je crois remplir un devoir en saisissant la première occasion qui m'est offerte d'offrir, au nom de la classe agricole, mes remerciements sincères à l'honorable commissaire d'agriculture de la province de Québec qui a su induire son gouvernement à faire plus en faveur de l'agriculture et de l'industrie que tous ses prédécesseurs. La ville de Montréal n'en a cédé en rien au gouvernement de Québec; elle a no blement répondu à l'appel, et les magnifiques bâtiments qui ornent anjourd'hui le terrain du Conseil au Mile-End, sont des monuments qui attesteront que le gouvernement de Québec et la ville de Montréal savent encourager les arts et l'agriculture.

"Voici maintenant, messieurs, que la France, qui semblait nous avoir oubliée, vient nous offrir les moyens de régénéror notre agriculture en nous promettant des usines qui nous permettront de cultiver la betterave à sucre qui a été si avantageu-e ailleurs et

qui nous promet tant à nous.

" Voici que la France vient mettre à notre disposition des capitaux qui nous permettront de consoli-der nos dettes et de marcher de l'avant, n'est ce pas l'âge d'or qui nous revient? je dirai donc: Honneur à la France! honneur aux nobles représentants du peuple français qui sont ici avec nous ce soir et qui nous offrent des avantages que nous savons apprécier et que nous sau: ons reconnaitre.

" Messieurs, nous vivons ici à l'ombre du drapeau anglais. Tout en étant les loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, nous nous honorons d'être canadiens-français: nous n'oublierons pas le sang qui coule dans nos veines et nous verrons toujours avec plaisir tout ce qui pourra contribuer à resserrer les liens qui unissent la nouvelle à la vieil'e France."

- Nois empruntons au Courrier de Montréal le compte-rendu suivant des délibérations de l'assemblée annuelle des membres du Conseil d'agriculture de la

Province de Québec:

L'assemblée annuelle du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec a cu lieu le 24 novembre courant, dans les bureaux du Gouvernement, rue St. Gabriel. Les messieurs suivants était présents: L'hon. Gédéon Ouimet surintendant de l'éducation pour la province, M. L. H. Massiie, M. P., M. P. B. Benoit, M. P., l'Hon. J. Gaudet, l hon. Ls Beaubien, M. P. P., M. C. Gauthier, M. P. P., Messires Pilote et Tassé MM. A. Somerville, J. A. Marsan, J. M. Browning, L. V. Blackwood, E. Guilbault et E Casgrain.

M. Georges Leclere agissait comme secrétaire. Les minutes de la dernière assemblée sont lucs et

Le Révd M. Pilote propose, secondé par M. Sommerville, que le comité des cultivateurs de fruits soit lieu l'année prochaine. composé de M. J. M. Browning, président ; l'hon. Ls. Beaubien et do MM. L. H. Massuc, E. Casgrain et C. Gauthier. - Ado, te.

Le rapport ce ce comité est lu et adopté.

Le conseil autorise le paiement de la somme de \$50

due à la société d'agriculture de Missisquoi.

M. Massue propose, secondé par M. E. Casgrain, qu'un comité composé de l'hon. Gédéon Ouimet, pre sident; de L. H. Massue, de Messire Tassé, de J. M. Browning et des autres membres du bureau qui appartiennent à la Chambre Locale, soit chargé de la consolidation des lois relatives à l'agriculture.

A midi et demi, la séance est levée.

Seance de l'après-midi.

Le Conseil reuni de nouveau dans l'après-midi sous

la présidence de M. L. H. Massie, M. P.

Le secrétaire lit les rapports des écoles d'agriculture de Ste Anne, de S!-François, de l'Assomption et du collège vétérinaire de Montical.

D'après ces rapports on voit que ces institutions sont bien administrées, et que les progrès des élèves sont

magnifiques.

M Browning fait une mention spéciale pour ce qui concerne le rapport de l'école de l'Assomption, qui est devonue une institution importante par l'habileté de

ses professeurs.

Au 30 Juin 1880 il y avait une balance de \$561.62. Le revenu de l'année a é é de \$1,845 06 et les dépenses de \$1,025 17, donnant un profit net pour la ferme de \$819 89 soit près de 6. p. c. sur un capital de \$14,000. La valeur de la ferme est de \$12,000 et celle du matériel, des bâtisses, etc., etc., de 2,000. Lo crédit accor dé par le gouvernement est de \$2 000 que l'on emploie uniquement à l'éducation II a y sur la ferme 17 vaches, 3 génisses, 1 taureau et 7 venux. Le taureau et trois autres bêtes à cornes sont des Ayrshires pur

II y a 7 chevaux, 1 poulin, 24 porcs. Il no reste plus que 4 montons, 22 ont été devorés par les chiens. Au sujet du collége de vétérinaire de Montreul, M. Browning dit que le Conseil devrait faire tous ses efloi protégeant les élèves qui sortent du collège avec hauteur. de bons certificats, contre le charlatanisme de pré tendus vétérinaires qui sont en grand nombre.

Il espère de plus qu'on assordera la somme de \$150 demandée par le collège pour l'achat de livres dont cines se convertit en acide carbonique, et offre un les élèves Canadiens-Français ont grandement bo-

M. Browning propose secondé par Messiro Pilote, que les rapports des écoles et des collèges qui viennent d'être lus soient adoptés et que le Conseil voit avec plaisir la ponctualité avec laquel e ils se conforment aux reglements du Conseil, en envoyant leurs rapports deviennent les principaux organes de la vegetation. au temps voulu, que l'école St François reçoive instruction de compléter son rapport en ajoutant un état détaillé de ses dépenses.-Adopté.

La motion suivante proposée par M. E. Guilbault secondée par M. Blackwood est adoptée:

Que les réglements relatifs aux concours des formes les mieux tonves et les mieux cultivées, tels que re qui servent à la nutrition du végétal; elles y versent visés par le Conseil, soient définitivement adoptés et aussi, comme nous l'avons observé, des gaz et queldistribués aux différentes sociétés d'agriculture avanti ques humeurs excrétoires.

le ler janvier, pour les concours qui devront avoir

M. Gauthier attire l'attention du Conseil sur la nécessité de trouver un remède à l'état de choses existant, relativement an betail canadien. On no dovrait donner des prix dans les concours qu'aux animaux pur sang. M. Gauthier donne des explications importantes sur le fait que nos cultivateurs n'ont pas d'animaux de race

Messire Tassé f. it plusieurs suggestions au sujet de

l'amélioration de la race de nos animaux.

M. Browning propose, seconde par M. Blackwood: "Que le Conseil regrette de voir que le Gouvernement de Québec a jugé nécessaire de ne pas sanction. ner la résolution adoptée par ce Conseil, défendantaux sociétés d'agriculture d'offrir des prix pour des taureaux autres que ceux de race; que le Conseil croit encore que cette résolution est faite dans l'intérêt de l'agriculture et pour le bien des cultivateurs de la Province et demande que le Gouvernement reconsidère sa décision; que les messieurs suivants forment une délégation pour s'entendre sur ce sujet avec le comité d'Agriculture de la Chambre locale: l'Hon. G. Onimet, L. H. Massue et G. M. Browning.

Après une courte discussion, M. P. B. Benoit, M. P., propose, secondé par M Casgrain: que les sociétés d'agriculture nient la liberté cotte unnée (1881), de no pas faire de concours et de se servir de leurs fonds pour l'achat de bestiaux de race dans le but de propager la dite race; ces achats cependant devront êtro soum's à l'approbation du Conseil avant le premier de

mars. - Adopté.

CAUSERIE AGRICOLE

PRINCIPES NUTRITIFS DE LA PLANTE (Suite).

Il résulte d'observations qui ont été faites que la sève augmente en densité à mosure qu'elle s'élève. Mais en même temps que la sève s'épaissit par son ascendant, il paraît qu'elle change de nature; la sève extraite au pied de l'arbre est insipide, tandis que celle qu'on puiso dans la longueur de l'arbre est d'au. forts auprès du Gouvernement pour faire passer une tant plus sucrée qu'on la cueille à une plus grande

> Le goût sucré que prend la sève en circulant dans l'arbre parail annoncer qu'il y a décarbonisation; co qui porte à croire que l'oxigène absorbé par les raphénomène analogue à celui que nous avons observé dans les premiers moments de la germination des graines.

> Dans ce second période de la végétation, les feuilles parviennent à leur accrois ement naturel; et dès lors elles pompent les gaz et l'eau dans l'atmosphère, et

> Lorsqu'on enduit d'un vernis les surfaces des feuilles la vegetation s'arrête et la plante meurt; il en est ainsi des plantes que l'on garde dans les appartements lorsque les feuilles sont convertes de poussière, les plantes ne prospèrent pas aussi bien.

Les fouilles absorbent dans l'air tous les principes

On peut distinguer plusieurs périodes bien mar qués dans les progrès de la végétation annuelle d'une

plante.

Le premier période comprend le moment où la sève ramassée dans les racines et dans l'aubier se met en mouvement par l'impression d'une chaleur que conque, soit naturelle, soit artificielle, et produit les premiers développements de la végétation.

Le second période est ce ni où les rucines commencent à pomper les sues de la terre et portent abondamment dans le cœur de l'arbre pour fournir à

la nutrition et l'accroissement.

Dans le troisième période, les feuilles deviennent, à leur tour, le principal organe de la nutrition; et après avoir fourni aux fonctions annuelles du végétal, telles que la formation des fruits ou graines, elles versent le superflu des sues nutritifs dans la tissu de l'aubier et des racines pour servir aux premiers déveloprements de la végétation l'année suivante.

Action de la lumière dans la végétation.—Ainsi que la chaleur, la lumière puraît être, non un aliment. mais une condition nécessaire pour obtenir une bonne

végétation.

La lumière et la chaleur n'entrent point comme éléments materiels de la nutrition dans le végétal, leur action se borne à stimuler les organes, à les exciter, etc.; et c'est pour cela que ces deux corps ont éte

classés comme stimulents.

L'effet le plus marqué de la lumière sur la végétation, c'est de développer la couleur des végétaux; tous coux qui sont à l'abri de cet agent blanchissent, en même temps que leur tissu devient plus mou, plus tendre et d'une saveur plus fade. Les jardiniers ont meme appris à tirer parti de cette propriété; et il-reconvront de terre ou placent dans des lieux obscurs, tels que les caves, les légumes qu'ils se proposent de blanchir. Quoique la lumière ne soit qu'un agent stimulant, elle forme une condition nécessaire à la végétation.

Les phénomènes de l'étiolement des plantes ne peuvent pas admettre d'autres causes que celle du manque de lumière; et la direction que les plantes prennent vers la lumière lorsqu'on les élève dans desorres pen éclairées, provient, sans doute, de ce que le côté le moins éclairé se remplit de sucs qui, ne pou vant pas être digérés, occasionne une accumulation. une vraie plétore, qui gonfie les parties et y produit un volume qui doit forcer la plante à s'incliner du côté

On pent encore expliquer par là pourquoi les plantes jaunissent toutes les fois que d'épais bouillards ou une atmosphère longtemps humide et sombre pénôtrent la plante de beaucoup de sucs, sans qu'une lumière vive et pure vienne en faciliter l'élaboration ou la digestion; pourquoi les végétaux éleves par le secours de beaucoup d'engrais ne présentent ni le parfum ni le goût exquis de coux qui croissont dans des terres moins grasses, mais à une lumière plus vive; pourquoi les feuilles jannissent en automne et troublée ou altérée par l'absence de la lum ère ou de Ja chaleur.

Dans le végétal comme dans l'animal, il ne suffit pus de gorger l'individu de sucs alimentaires, il faut tous les cas, sans le secours de la chaux, on serait encore des organes sains pour les digérer ; mais, dans lobligé de laisser les terres très-longtemps exposées à

le végétal, où la totalité des organes n'est pas-aussi indépendante des agents extérieurs que dans l'animul, il lui faut de plus le concours de la chaleur et de la lumière qu'on peut regarder commo les motours do ses fonctions et les stimulants nécessaires de ses organes.

De l'action simple ou mixte de plusieurs autres corps dans la vegétation.-Indépendamment des deux agonts dont nous venons de parler, et qu'ou peut regarder comme les deux plus puissants de la végétation, puisque sans cux elle ne peut pas avoir lieu, il en est d'autres qui, quoique secondaires, ne méritent pas moins une attention particulière de notre part, nous voulons parler du platre, de la chaux, des sels, de la suie, de la poudrette, de l'écobuage, des cendres, etc.

Quoique quelques-unes de ces substances, telles que la pondrette et la suie, possèdent des qualités nutritives, nons ne pouvons pas en borner les effets en cette senle faculté; il faut nécessairement encore y reconnaître une v. rtu stimu'ante, de sorte que leur action est mixte. On pout regarder tous ces puissants agents de végétation comme les liqueurs fortes dont l'homme fuit usage pour réveiller ses organes languissants, ou comme les épiceries dont il assaisonne ses aliments pour on faciliter la digestion.

D'autres substances parmi celles indiquées plus haut doivent être considérées sous la double faculté d'amender le sol et de stimuler le végétal, telles sont la la chaux et les cendres; celles-ci divisent la terre en même temps qu'elles favorisent la dissolution de l'humus qu'elles contient. L'écobnage produit encore le memo effet; il convient essentiellement dans les terros fortes et froides. Dans cette opération, la calcination qu'on opère sur une partie de la terre en change la nature; elle lui ôte la faculté de se délayer, de s'empâter, et la rend, par conséquent, très-propre à amender le reste du sol qui, par sa nature, est trop compacte.

Les sels ne possèdent pas une vertu stimulante. Personne, assurément, ne leur astrebuera une vertu nutritive, et cependant tout le monde est d'accord sur le bon effet qu'ils produisent sur la végétation. C'est surtout à eux qu'on doit attribuer l'action puissante des urines, de la suie, des plâtras, des cendres de bois et de tourbre.

Le cultivateur peu instruit attribue tout aux sels; il en trouve dans l'air, dans l'eau, dans la terro, dans les engrais, etc.; mais nous croyons qu'en faisant connaître ce qui est dû dans la végétation à chacun de ces agents, et en déterminant rigoureusement ce que chacun d'eux fournit à la plante, on ne verra les sels que la où ils sont, et pour les considérer comme de simples stimulants.

Plusieurs des amendements dont nous nous occupons en ce moment produisent encore des effets mixtes ou composés, qu'il importe de faire connaître. La chaux, par exemple, outre l'action amendante et stimulante que nous lui avons reconnue, sert encore dans tous les cas où la marche de la nutrition est la neutraliser les acides qui existent dans quelques cas, comme dans les terres argileuses ramenées à la surface par des labours profonds, dans les terreaux prépares à l'ombre, dans les vases des marais, etc. Dans

l'air pour obtenir un résultat que l'emploi de la

chaux procure en un moment.

De toutes ces substances, le plâtre est celle sur l'action de laquelle nous sommes le moins éclairés. L'effet prodigioux qu'il produit sur quelques fourrages artificiels, tels que le trèfle, ne saurait s'expliquer; ni en le considérant comme amendement, attendu qu'on 'e répund en poussière sur les feuilles et d'ailleurs en trop potite quantité; ni en le considérant comme stimulant, attendu que le plâtre broyé a à peu près les mêmes vertus que le plâtre cuit; ni en le considérant comme absorbants attendu qu'il n'agit qu'autant qu'il so fixe sur les feuilles. S'il était permis de former des conjectures sur sa manière d'agir, nous dirions que, comme il ne produit de bons effets que lorsqu'on le répand sur les feuilles mouillées, ou un ren avant la pluie, il a peut-être la propriété, en s'emparant de l'eau, de la fournir ensuite peu à peu au végétal; et peut-être qu'il absorde aussi l'acide carbonique pour la transmettre de même à la plante. On pourrait peut être la considérer comme aliment du trèfie; car on trouve une grande quantité de plâtre dans les cendres du trèfle. Ce fait peut expliquer pourquoi le platrage ne produit pus d'effet sensible sur les trèfles qui croissent dans un sol qui est pourvu de ce sol, et pourquoi le trèfle ne peut pas prospérer sur un sol pendant plus de deux à trois ans,

Nous no pouvons former que des conjectures sur la cause d'un fait connu et éprouvé; il faut attendre du temps, de l'observation et de l'expérience, l'explica-

tion de cet important phénomène.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure qu'on doit distinguer trois effets dans l'action des substances qu'on ajoute aux terres pour les rendre fertiles, et sous ce rapport on peut les diviser en trois classes :

10. Les unes préparent les terres de la manière la plus favorable à la végétation. On produit cet effet en corrigeant les vices d'une terre par le mélange d'autres terres qui ont des qualités opposées: c'est cette opération qui constitue es entiellement les amendements On amende encore un terrain sans aucune addition de terre étrangère, en le divisant par labours, en l'aérant par le mélange des fumiers longs, etc.

20. D'autres subtances fournissent l'aliment à la plante: tels sont les fumiers et tout ce qui est connu sous le nom d'engrais; l'acide carbonique, l'eau, l'oxi-

gène, etc.

30. D'autres enfin bornent leur action à stimuler les organes du végétal, à donner et à maintenir l'activité dans ses fonctions. La chaleur et la lumière tiennent le premier rang parmi celles-ci, ensuite viennent les sels, soit pars, soit mélanges, la chaux, les cendres, les terres brû ée, etc.

Mais, dans le nombre de ces agents, il en est qui réunissent plusieurs propriétés et produisent des effets mixtes: ain-i la chaux, les terres brûlées sont à la fois des amendants et des stimulauts; les urines, la poudrette les fumiers sont des stimulants et nourris-

Il arrivo quelquefois que les cériales, et en généqu'alors elles entrent en fleurs avant d'avoir acquis fin qu'une atmosphère infecte les rend languissantes, tout le développement qui leur est propre. Si, dans ce d'où il suit nécessairement que leur fécondité est

cas, il survient, en été, des pluies abondantes, les pieds de ces plantes reprennent vigueur, poussent de nou. velles tiges et de nouvelles fleurs, qui nuisent aux premières et ne fournissent que des avortons. Dans co cas, l'habileté des cultivateurs consiste à choisir justement le moment propre à la récolte. Plus tôt, les premières productions ne seraient pas assez mures; plus tard, elles le seraient trop. En général, il n'y a rien de bon à espérer des circonstances de ce genre.

Culture du topinambour et de la betterave à sucre.

Savez vous. chers lecteurs, ce qu'on entend par to-pinambour? Ecoutez-bien le beau tour que M. Vannier, de Metgermette, m'a joué. Vous allez voir que ce tubercule a toutes les étonnantes propriétés que semble révéler la singularité de son nom.

J'étais l'hôte de M. Vannier. Il me reçoit avec politesse. Je suis à table. Je bois du café. Quel café! J'y mets du sucre. Quel sucre! Je mange d'une sauce blanche. Quel p'at! Je goûte à des biscuits. Ils fondent

dans la bouche!

Au fond des bois, ponsai-je, quel bon repas je fais! M. Vannier me tira de mes reflex ons en me disant: Père, comment aimez-vous les topinambours? Topinambour?... Topinambour?..... Qu'entendez-vous par topinambour, etc., etc.?

J'entenda tout ce que vous avez mangé, mon père. Je ne pouvais en croire mes yeux. M. Vannier va faire imprimer bientôt un livre faisant connaître les avan-

tages de la culture de cette plante.

Les tiges d'un arpent de topinambours, donnent plus de matière nutritive pour la nourriture des animaux que trois arpents de foin. La gelée ne nuit pas à cette plante qu'aucune maladie n'a encore attaquée et qu'aucune mouche n'a encore voulu toucher.

La culture du topinambour donne moins d'ouvrage

que celle de la patate.

Cette plante a un goût sucre, délicieux.

M. Vannier, en me parlant des betteraves, me raconta ce qui suit: Dans l'arrondissement de Valenciennes, il n'y avait que neuf cents (900) vaches, avant l'établissement des manufactures de sucre à betteraves; depuis il y en a onze mille (11,000).

Les terres de l'arrondissement ne donnnient en moyenne qu'un peu plus que deux cent mille boisseaux de blé, maintenant y ayant plus d'engrais, elles

en donnent au-delà de sept cent mille.

Braves cultivateurs qui m'entendez, sans agrandir vos terres, ne croyez vous pas qu'il soit possible de leur faire nourrir douze vaches pour une, qui. elles-mêmes vous nourriraient douze pour un. Refléchissons. L'arrondissement de Valenciennes n'est pas plus grand qu'il était. Mais il est mieux cultivé. Voilà

Z. LAGASSE, MISSIONNAIRE.

Du poulailler.

On suit que l'excès du froid engourdit les poules, retarde ou diminue la ponte, que la chaleur trop vive les affaiblit, que le manque d'eau leur cause la consral toutes les plantes cultivées, sont derangées dans tipation et les autres maladies inflammatoires, que leur végétation par les sech resses du printemps, et l'air humide leur donne des affections goutteuses, enmoindre, que la chair n'a pas autant de qualité, et que leur éducation est difficile.

Daprès ces considérations, on peut facilement juger combien il importe pour la prospérité et la qualité de la volaille qu'elle soit toujours logée d'une manière saine, commode, mais surtout conformément à sa constitution physique, puisque c'est dejà le gite que nous lui offrons qui commence à l'éloigner de l'état sauvage, et que nous devons tout faire pour qu'elle ne regrette pas sa liberté.

Il est donc essentiel, pour que le poulniller réunisse tous les avantages désirables, qu'il ne soit ni trop froid pendant l'hiver, ni trop chaud pendant l'été; que les poules puissent s'y plaire et ne soient pas tentées d'aller coucher et pondre à l'aventure; sa grandeur doit être proportionnée à leur nombre, mais plutôt petit que grand, parce qu'en hiver les poules plus rassomblées s'électrisent, et se communiquent de leur propre chaleur. Qa'on no craigne pas que, serrées ainsi, elles se nuisent et s'infectent réciproquement. Il est prouvé que les poules qui s'iso'ent sont peu fecondes, et que plus elles sont rapprochées dans un petit espaco, plus leur ardeur à pondre est soutenue, ot vice versa.

Le meil'eur pou'ailler est situé au levant, assez mais pas trop près de la maison du famier, sans sentes ni crevasses, ni cavités, pour ne pas permettre aux rats aux souris, aux belettes et même aux insectes d'y pénetrer et de s'y cacher; le toit doit être très-saillant pour le garantir de l'humidité, le plus redoutable sleau des poules; la porto potite, et avoir au dessus une ouverture par laquelle elles paissent entrer du dehors à l'aide d'une échelle, et se placer sur le juchoir, qui se trouve exprès au niveau de cette ouverture, ainsi que deux fenêtres de forme circulaire, l'une au levant, l'autre au couchant, toutes deux garnies d'un grillage à mailles serrées et d'un contre-vent.

Ces fenêtres, qui servent à entretenir des courantsd'air dans le poulailler pour rafraichir et surtout pour le sécher, doivent dans le jour, quand il fait benu, rester ouvertes, pour exhaler l'air de la nuit, et fermées la nuit, pour y conserver la chaleur et en interdir et capable de leur nuire. l'accès aux ennemis des volailles.

Dans les angles intérieurs doivent être placés sur des morceaux de bois de 10 à 12 pouces d'intervalle, les juchoirs; co sont des perches qu'on a soin d'équarrir, parce que les poules n'embrassent point une perche cylindrique, qu'elles ne peuvent point courber leurs doigts et leurs ongles pour s'effermir dessus.

Les espaces intermédiaires sont destinés aux pon doirs, tous recovverts d'une planche, pour garantir les pondeuses des fiontes des autres poules, et leur procurer le repos qu'elles recherchent dans l'instant de la ponte.

Les pondoirs ou nids sont des paniers d'osier soli dement fixés contre les murs, garnis de foin sec, préférable à la paille, parce qu'il est plus souple, plus délié, plus doux, plus chand, et moins sujet à ongen drer la vermine; disposés assez aventagensement pour que les poules puissent y entrer sans risquer de casser les configurils contiennent.

Y'entretenir l'eau toujours nouvelle.

Le sol doit êtro fréquemment balayé, lavé ou recouvert d'une couche de gravier ou de paille hachée

Le poulailler ne doit servir que pour les coqs. les poules et les poulets; les poules consentent à vivre avec les dindons le jour sur le fumier, ne les aiment cependant point avec elles pendant la nuit sous le même toit.

Il est nécessaire qu'il y ait, attenant au poulailler, des espèces de cabinets bien chauds, tant pour y faire couver les ce s's de bonne heure le printemps, que pour y mettre les poussins qui y sont éclos. On y ga-gnerait à avoir des poulets de la race Brahma dès le mois de mai, puisque au mois de septembre même ils auraient atteint leur gro seur naturelle.

Dans le cabinet destiné aux poulets sont des cages séparées, où chaque mère reste huit jours avec sa famille, passe de la dans une enceinte jusqu'à ce qu'ayant achevé leur éducation, elle puisse sans danger les abandonner à eux-mêmes, et recommencer une ponte.

Un poulailler a pour accessoires: 10. Une petite fosse remplie de sable et de cendres; les poules s'y ronlent en été pour désoler la vermine qui les ronge.

20. Une autre petite fosse où il y a du sable, afin quo les poules puissent s'amuser à gratter, à se vautrer et à s'exercer sur un sol un peu ameubli, à s'y tenir un peu à l'ombre à l'age d'un an; si elles sont oisives elles s'appesantissent et cessent de pondre.

30. Deux carrés de gazon qu'on leur abandonne successivement pour les y laisser paître et prendre leurs

40. Des haies bien touffues, ou mieux encore des arbres à larges fouilles, qui puissent leur fournir de l'ombrage, les dérober à la vue des oiseaux de proie.

50. Un hangar, où elles trouvent à se mettre à couvert dans les temps de pluie, ou à se préserver de l'ardeur du soleil.

Go Des anges en pierre ou en bois, couvertes, dans lesquelles les poules, en passant la tête par des ouvertures faites exprès, puissent s'abreuver d'une eau pure, plutôt que d'en aller chercher une corrompue

Terrains incultes.

Il est des cultivateurs qui croient que tout terrain inculte doit être cultivé: c'est une grave errour; car il ne suffit pas de cultiver, il faut aussi cultiver avec profit. Or il est des natures de terrains, des localités où les dépenses de la culture l'emportent sur les produits; il faut donc on les planter en bois ou les laisser en pâturage. L'adage: Qui trop embrasse mal étreint, s'applique parfaitement à l'agriculture, c'est-à-dire qu'il vaut mieux cultiver peu et bien, que beaucoup et mal.

Chaque espèce de plante, chaque espèce d'arbre est appropriée à une nature particulière de sol et à une exposition convenable. Ainsi il n'y a pas à craindre qu'un terrain inculte soit totalement privé de pâturages on de bois, lorsque d'ailleurs on ne met pas d'obstacles. Ce qui rend la plupart de ces terrains si nus, c'est qu'on abuse du pâturage qu'ils offrent, que On doit y placer un abrenvoir de manière à ponvoir les bestiaux les parconrent sans cesse, et ne laissent pas aux plantes la faculté de se reproduire par lours graines. Or, comme ils sont, ainsi que les terrains cultivés, soumis à la loi de l'assolement, lorsque telle espèce meurt pour avoir épuisé la portion du sol où p'ongent ses racines, il ne se trouve pas de graines d'une autre espèce pour les remplacer.

Notre opinion est donc que tout terrain inculte d'une certaine étendue, devrait être partagé en plusieurs portions par des clôtures, pour chacune de ces portions être, au bout d'un certain nombre d'années, réservée pendant un printemps et un été, afin de fournir aux plantes qui y croissent le temps de donner de la graine.

Apiculture.

Façon de blanchisseries de cire.—Le blanchissage de la cire se fait en la réduisant d'abord en petits grains, ou parcelles, par le moyen de la fonte et de l'eau fraiche, dans laquelle on la jette toute chaude, ou en l'étendant en lames très-minces. Cette cire, grenée ou applatie, s'expose à l'air sur des toiles, où elles restent jour et nuit, ayant également besoin du soleil et de la rosée; on la refond ensuite, et on la grène ou aplatit, et file à plusieurs reprises, la remettant toujours à l'air dans l'intervalle d'une refonte à l'autre; et quand elle est bien blanchie, on la fond une dernière fois, pour la réduire en petits pains.

Voici comme on fait ces différents ouvrages dans les blanchisseries:

On prend ordinairement cinq cents livres de cire jaune, que l'on met fondre dans une chaudière, avec deux seaux d'eau bien épurée, à fea clair, égal et mo déré, afin que la cire fonde sans se brûler; on a soin de l'écumer; et quand elle est bien fondue, écumée de nouveau, et encore toute chaude, on la vide avec l'eau dans un tonneau de même grandeur que la chaudière, qu'on couvre bien de quelque toile double, de peur que la cire ne se refroidisse. Deux heures après, on la retire du tonneau par le moyen d'un robinet placé à deux doigts au-dessus de la superficie de l'eau, la cire ne se mèlant point avec l'eau et surnageant toujours.

Sous le robinet est placé une espèce de vaisseau de fer blanc, ordinairement de trois pieds de long sur quatre pouces de large, et autant de profondeur, au fond duquel sont des petits trous à passer au plus de grosses têtes d'épingles, éloignés les uns des autres, environ d'un bon pouce, et placés comme en quin

Plus bas que le greloué est le tour: on nomme ain si un rouleau ou cylindre de bois, d'un pied de diamètre et de trois pieds de long.

Enfin, au-dossous du tour, est une espèce de longue auge de bois ou de plomb, quelquefois aussi de pierre, remplie d'eau fraîche, dans laquelle le rouleau est en fonce à peu près à moitié.

Quand on veut grelouer ou grener la cire, on ouvre le robinet du tonneau, d'où la cire, encore liquide, passe dans le greloué; et tombant ensuite sur le cylindre, qui tourne continuellement par le moyen de sa manivelle et des tourillons qui posent sur les bords de l'auge, elle se réduit comme en gou tes de pluie; en sorte qu'en se figeant par la fraîdeur de l'eau dont l'auge est remplie, elle se met toute en grains, à peu près de la grosscur d'un petit pois.

L'auge doit avoir autant de largeur que le greloué, ou le tour a de longueur, c'est à-dire, environ trois pieds: quant à la longueur, elle doit être de dix à douze pieds, et sa profondeur d'un pied et demi sur deux pieds de largeur.

A mesure que la circ se grêle, on la tire de l'auge avec une fourche de bois, à trois fourchons garnis d'osier, on la jette dans une manne et on la porte sur les toiles, où elle est étendue et retournée par deux fois, pour y prendre sa première blancheur.

Après ce leger blanchissage, on la fait refondre, pour la mettre encore en grains; puis on la met de nouveau blanchir sur les toiles, en la retournant encore.

Lorsqu'enfin la rosée et le soleil l'ont parfaitement blanchie, on la fond, pour la dernière fois, dans de grandes chaudières, d'où, avec un vaisseau de ferblane, on la fait couler sur une table toute percée de petits enfoncements ronds, de la forme des pains de cire blanche que les épiciers-ciriers vendent, ayant auparavant mouillé les moules d'eau fraiche et nette, pour qu'on en puisse plus facilement retirer la cire; après quoi on l'expose à l'air, sur les toiles, pendant deux jours et deux nuits, pour la rendre plus transparente et la faire sécher.

Choses et autres.

L'exportation du seigle en Europe.—Nous devons à la Gazette de Montréal les reuseignements qui suivent:

On se demande pourquoi on a retardé si longtemps à exporter le seigle qui pourtant trouve en Europe, depuis l'automne dernier, un excellent marché.

Il est vrui que nons en envoyons quelque pen aux Etats-Unis, mais notre seigle comptait si pen, qu'en Europe, on ne l'appelait que le seigle américain.

Il en sera désormais différenment, grâce à M. Ang. Girard do Moutréal, qui a envoyé en 1879, la première cargaison à Auvers, Belgique, et qui depuis en a continué l'exportation avec

qu'on couvre bien de quelque toile double, de peur que la cire ne se refroidisse. Deux heures après, on la retire du tonneau par le moyen d'un robinet placé à deux doigts au-dessus de la superficie de l'eau, la cire deux doigts au-dessus de la superficie de l'eau, la cire de même.

Ce monsieur ne rencontrait partout, alors, que des sourires-moqueurs au sujet des atentative, les banquiers mêmey avaient su peu de confiance qu'il lui fut difficile d'obtenir du change sur Anvers. Mais il avait calculé juste et ses démarches coudents de même.

Aujourd'hui, le seigle arrive en grande quantité d'Ontario au port de Montréal, pour y être expédié au Hâvre, à Bordeaux, Maiseilles, à Londres et ai leurs.

Le prix de ce céréal qui était de 72 ets., est monté à 95 ets. valeur actuelle. Une quantité considérable sera expédiée d'ici à la fermeture de la navigation.

Le seigle—paraît-il—est d'une culture facile, produit beaucoup sur nos terres de la province de Québec, tout ce qui nous manquait c'était un marché.

Avec co marché, ne scrait il pas plus profitable pour nos cultivateurs de semer le seigle que le blé, dont la culture est si précaire? Qu'en y souge un peu.—(Traduction de la Gazette de Joliette.)

Fromageries a St-Hugues, comté de Bayot.—Le Courrier de St-Hyacinthe informe que les deux fromageries à St-Hugues, propriétés de M. O. Lussier, ont rapporté la folic somme de \$11,787.95 ets. La fromageie du 4e rang manufactura 76,688 livres de fromage avec 632 428 livres de lait, et la fromagerie du 3e rang manufactura 50,123 livres de fromage avec 457,107 livres de lait.

C'est un succès bien propre à inviter les cultivateurs à entrer vigoureusement dans cette industrie.

Les fromageries de St-Joseph de la Beauce et de St-Tsidore.—Ces fromageries, établies depuis un an, promettent beauconp. Les gérants de ces fromageries n'ont pu suffire aux demandes de fromage. Comme à l'égard de toute exploitation nouvelle, les cultivateurs avaient une certaine défiance ; ils hésitaient de prendre part à cette industrie par la vente de lait, croyant plus avantageux de l'employer à la fabrication du beurre,

Cependant plusieurs cultivateurs de St-Joseph de la Beauce nous ont affirmé obtenir un profit plus considérable en livant leur lait à la fromagerie que de l'employer à la fabrication du beurre.

Malgré cette contrariété, on a pu fabriquer dans le cours de l'été, jusqu'au ler octobre, dans les deux manufactures de fro mage de St-Joseph de la Beauce, 115,000 livres de fromage vendu à des prix variant de 8 cts à 11 cts la livre. D'après le ténoignage de ceux qui ont fait achat de fromage dan l'établissement de M. Duhaime, il ne peut être surpassé en hou gout et en quantité sur n'importe quel marché. Ce Monsieur se propose d'etablir deux nonvelles tromageries au printemps prochain: l'une à Montmagny et l'autre au Cap-Saint-Ignace.

La fromagerie de St-Isidore est da 18 un état prospère. Me l'agent de la Station du chemin de fer de Kennebec, à Lévis-nous dissit avoir reçu dans une seule journée, le 16 octobre dernier, de cette manufacture de fromage, 116 boites de fromage pesant chacune 60 livres pour l'exportation.

RECETTE

Manière de fumer les jambons, le lard et le bœuf.

On se plaint, parfois, de la qualité médiocre des jumbons que l'on prépare soi-même. Cela tiont à plusieurs causes: à l'âge de l'animal, à la manière dont il a éte nourri, enfin à la préparation qu'on leur fait subir. Il est aisé de concevoir que la chair d'un vieux porc, d'une truie surannée, soumis l'un et l'antre à un mauvais engrais, ne peut être ni teudre ni savou-rense; il n'en est pas ainsi d'un cochon auquel on administre des racines charnues et succulentes, qui a été engraissé avec des recoupes, de la faine d'orge, etc. Supposons un pareil co-chon, et indiquons la manière de préparer les jambons pour les avoir excellents.

Prenez d'un bon cochon cuisse et épaule; froitez-les fortement, du côté de couenne et de la chair, avec du sel séché et pulvérisé; mettez dans un sac cette épaule; creusez dans le terrain sec d'une cave ou d'un cellier un trou profond de deux pieds; placez-y le jambon, ayant soin de mettre de la paille en dessons; recomblez la fosse; au bout d'une semaine retirez-en le jambon. Après avoir ôté le sel demi fondu dont il est humecfrottez de nonveau avec du sel sec et fin, remett- z le en terre dans un sac pendant environ un mois. Tous les sept jours on fait la même opération; après quoi on le déterre, et durant un jour entier ou le soumet à la presse, ayant soin de ne pas trop la pressor, ce qui lui ferait perdre son suc. Au sortir de la presse on le lave, on le fait bien scher enveloppé de foin; et pour qu'il prenne un peu le goût de la fumée, on le suspend quelques jours dans une cheminée.

Beaucoup de personnes sont dans l'habitude de garder leurs jambons suspendus au plasond sans être enveloppés, ils sont alors exposés aux insectes. La méthode infaillible pour les con-server en bon état, c'est de les mettre dans un sac d'un tissu bien sorré, pour l'enfermer dans un lieu frais, sec et privé de lumières.

Le procédé pour famer les jambons est applicable au lard et au bouf. Après que ces différentes pièces ont séjourné dans du sel pendant huit jours, on les en retire et on les laisse égoutter et sécher; après que les ayant cousus dans des sacs, on les suspend dans la cheminée pour les faire famer avec du bois de chêne ou des copeaux. Lorsqu'elles ont été exposées de cette manière dans la cheminée trois mois de suite, il les en fant oter, car saus cela elles sèchent trop. C'est le mêmo procédé pour fumer le lard, si ce n'est qu'on le laisse suspendu plus longtemps. La chair fumée doit être mise dans du sel pendant huit jours et ensumée trois ou quatre mois.

Lorsqu'on fame la viaude, il faut prendre garde de ne pas pendre trop bas le bouf, les jambons et le lard, et de prendre de temps en temps des poignées de copeaux de chêne qu'on met dans le foyer, qu'on allume et qu'on éteint ensuite avec de l'éau : ce qui fume très-bien.

Quand on retire les jambons, le lard et le bouf de la cheminée, on les met ensuite dans du papier gris et on les suspend dans un endroit sec; mais lorsqu'en ne les a pas cousus dans des sacs, il faut, après les avoir retirés de la cheminée, les bien frotter avec de l'eau chaude, puis les faire sceher au soleil.

VENTE PAR LE SHÉRIF

ES SYNDICS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LIESSE DE LA RIVIERE-OUELLE, contre ARISTO-BULE BERUBE, marchand, do dir lieu de la Rivière-Ouelle demenrant maintenant en la cité de Québec.

1. Une terre de deux arpents de front sur trente-six arrents. plus on moins de profondeur, sise et située en la paroisse de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, au lieu appelé Petite Ause.

2. Le quatrième d'un terrain connu sons le nom du Cap, situs au même lieu, de quarante huit arpents en superficie, y compris un quatrième dans les droits de cha-se et e pêche.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la na-roisse de Notre Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, le NEU-VIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures avantmidi.

Bureau du Shérif. Village de Kamouraska, 5 octobre 1880. F. A. SIROIS Shorif



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes scront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

TENDREDI.

LE 24 DECEMBRE PROCHAIN. pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, entre les places ci-dessous nommées, à partir du 1er AVRIL 1881. ARMAGH et ST. RAPHAEL, trois fois par semaine;

ISLE AUX COUDRES et BAIE ST. PAUL, deux fois par

semaine;
JERSEY et MARLOW, trois fois par semaine;
KAMOURASKA et la STATION DU CHEMIN DE FER,

QUEBEC et ST. FRANCOIS D'ORLEANS, trois fois par se-

UEBEC et ST. JEAN D'ORLEANS, trois fois par semaire. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détail-lés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste des places ci-dessus mentionnées, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des for-mules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD. Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 30 octobre 1880.

MAISON JAGQUES GARTIER

